



RAPPORTS DU CENSEUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'UNASA

Le 6 novembre 2020

Frédéric ROZENFARB

Expert Comptable

Inscrit au tableau de la région Paris, Ile de France

Commissaire aux comptes

Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES

UNASA

RAPPORT DU CENSEUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES

UNASA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous rends compte de mes investigations sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 de l'Union Nationale des Associations Agréées UNASA.

Je me suis rendu au siège de l'Association, je me suis fait remettre les notes de travail du Trésorier, le grand livre et les journaux ainsi que les pièces justificatives appuyant les écritures comptables.

Je me suis assuré :

- Pour ce qui est des produits, que les associations adhérentes avaient été l'objet d'appels de cotisations conformes aux décisions du Conseil d'Administration, que ces cotisations avaient été réglées ou figuraient à l'actif en cotisations à recevoir.
- Pour ce qui est des charges, je me suis assuré par sondages que la comptabilisation les concernant était appuyée des pièces justificatives et que les dépenses avaient été engagées conformément au budget présenté à la précédente Assemblée Générale.

J'ai obtenu l'assurance de la justification de la position bancaire à la clôture de l'exercice et j'ai contrôlé le dossier social de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

J'ai également constaté que les options fiscales formulées par l'association avaient été convenablement traduites dans les comptes.

De tout ce qui précède, je conclus, en ma qualité de censeur, que rien ne s'oppose à ce que l'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés par le Conseil d'administration en l'état et accorde le quitus aux représentants élus.

Le Censeur,

Frédéric ROZENFARB

Fait à Paris, le 02 octobre 2020

Frédéric ROZENFARB

Expert Comptable

Inscrit au tableau de la région Paris, Ile de France

Commissaire aux comptes

Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES

UNASA

RAPPORT DU CENSEUR SUR LES INDEMNITES PRISES EN CHARGE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES

UNASA

Siège social : 36 rue de Picpus
75012 Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Censeur, je vous rends compte des indemnités techniques des administrateurs prises en charge par l'Association :

❖ Monsieur Béchir CHEBBAH : Président

Une indemnité nette de CSG-CRDS versé sous forme de salaire de 33.030 euros avec une prise en charge du forfait social.

❖ Monsieur Bernard RAVENNE : Vice-Président

La réalisation des statistiques UNASA 2018 d'un montant de 12.000 euros HT à France Gestion.

❖ Monsieur Daniel FORESTIER : Secrétaire Adjoint

La domiciliation du siège rue de Picpus d'un montant de 9.615 euros HT au CGA PICPUS

❖ Monsieur Phi Dominic TRAN : Trésorier

Le traitement de la comptabilité, du dossier fiscal et social d'un montant de 4.980 euros HT au Cabinet FIDURYS.

Le Censeur,

Frédéric ROZENFARB

Fait à Paris, le 02 octobre 2020